

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

IGA : les PCA à l'école du droit

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

ASSOCIATION membre de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), l'Institut gabonais des administrateurs (IGA) a organisé, mercredi dernier à l'ex-Maisha sis à La Sablière, un séminaire de formation sur les conventions.

Ce troisième forum du genre, qui s'est déroulé en présence des présidents des conseils d'administration de plusieurs entreprises et des responsables d'administrations, avait pour but de se pencher sur des questions en lien avec les conventions et la nullité des décisions du conseil d'administration.

Au cours de ce débat, le premier exposant, Anaclet Ngoua, expert-comptable, s'est longuement appesanti sur les conventions. " Il était question de présenter

aux administrateurs les différents types d'accords qui pourraient leur être présentés avec des intérêts directs ou indirects. Nous avons entretenu l'assemblée sur la distinction à opérer entre les conventions interdites, libres et celles réglementées qui passent par le conseil d'administration ", a indiqué le nouveau président de l'Ordre national des experts-comptables du Gabon (Onec). Avec pour objectif de promouvoir la bonne gouvernance au sein des conseils d'administration des entreprises, ce séminaire a permis également d'échanger avec les nouveaux présidents de conseils d'administration récemment installés.

" Nous avons sensibilisé les administrateurs sur l'importance de leurs fonctions en sachant que le conseil d'administration n'est pas un lieu de copinage. Un bon administrateur est celui qui connaît ses rôles et ses missions.



Les PCA en formation.

Nous avons mis un accent sur les risques que courent ces derniers dans l'exercice de leurs fonctions", a expliqué Lionel Beninga, membre du cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC).

Suspension pour 2 mois de la pêche à la sardine



Le repos biologique pour la sardine, de septembre à fin Novembre 2023.

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

DANS le but de préserver l'espèce, tout en veillant à la gestion rationnelle de la ressource halieutique dans ces zones, le gouvernement a décidé de fermer pendant deux mois la pêche à la sardine dans la baie de Corisco située entre le Gabon et la Guinée équatoriale et dans l'estuaire du Komo.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, à travers un communiqué, a rappelé aux pêcheurs artisanaux que la pêche à la sardine est fermée depuis

plus d'un mois. La mesure date du 1er octobre dernier. Cette période de repos biologique correspond au temps nécessaire pour la reconstitution des stocks. La fermeture se justifie par la volonté du Gabon d'"assurer l'utilisation durable et la diversité des ressources halieutiques".

C'est donc dans l'objectif de préserver l'espèce qu'a été prise la décision n° 0025/MAEPA/SG/DGPA de septembre 2020 qui institue une période pour l'exercice de la pêche à l'ethmalose (sardine) en République gabonaise.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

CABINET DU MINISTRE

N° 2024 /MTP/CAB-M



COMMUNIQUE

Pour faire suite au communiqué N°024 du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) relatif à la promotion de l'entrepreneuriat national en octroyant en exclusivité les marchés inférieurs à 150 millions de FCFA aux Petites et Moyennes Entreprises gabonaises, le Ministre des Travaux Publics invite les responsables des PME gabonaises spécialisées dans le Bâtiment et les Travaux Publics, à déposer pour enregistrement leurs dossiers comprenant :

- ✓ La liste actualisée de leurs matériels et équipements ainsi que les indications du siège social.
- ✓ Pour les entreprises individuelles et les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée : une copie de la fiche circuit,
- ✓ Pour les autres formes sociales : une copie des statuts et du règlement intérieur.

Le dépôt de dossiers s'effectuera du jeudi 09 au vendredi 17 novembre 2023 de 10heures à 14 heures.au bureau du Conseiller en Communication situé au 2° étage du bâtiment du Ministère, avenue Rose Francine ROGOMBE

Fait à Libreville le 06 novembre 2023

GI Flavien NZENGUI NZOUNDOU